N° 68. Dimanche 20 Mars 1842. 13me Année.

Journal de La Haye.

LA HAYE, *le* 19 *mars*.

Nous voyons dans le *Handelsblad* que M. Falck, notre envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près de la cour de Belgique, a transmis à la Société *Zeemanshoop* dont S. Exc. est membre honoraire, un don de cent florins.

Les nouvelles de mer nous apprennent que le navire *de Hoop*, capitaine Mooy, en destination de Lubeck pour Amsterdam, a échoué, le 10 de ce mois, près de Puttgarden sur la côte nord-est de l'île de Fehmern. Le navire sera probablement tout-à-fait perdu. On s'est occupé du sauvetage de la cargaison consistant en goudron.

— On mande de Florence, le 8 mars :

« Hier matin, à la pointe du jour, la plus grande partie des habitans de notre ville ont été éveillés en sursaut, par une secousse assez violente de tremblement de terre. Plusieurs jours auparavant, l'atmosphère avait été chaude et pesante, d'une manière extraordinaire pour la saison. Le ciel avait été couvert la plupart du temps. Peu après l'événement le ciel était serein et presque sans nuages. »

— Nous avons dit que le Dr. Vehsemeyer, a non seulement été nommé médecin particulier de S. A. R. la princesse Albert de Prusse, mais en outre qu'il a été décoré par S. M. prussienne, de l'ordre de l'Aigle-Rouge. Nous ajouterons que M. Vehsemeyer est médecin homéopathe, et que par ces distinctions conférées au docteur, l'homéopathie a reçu une espèce d'approbation officielle.

— On écrit de Hanovre, le 15 mars :

« L'échange des ratifications du traité de commerce conclu entre le Hanovre et la Belgique, a eu lieu le 25 février. Ce traité a été conclu pour six ans, et continuera toujours un an de plus après avoir été dénoncé. Le traité stipule une parfaite réciprocité dans les ports respectifs des deux pays. »

— On écrit de Hambourg, le 12 mars :

« C'est aujourd'hui que devait avoir lieu l'échange des ratifications de la convention conclue au nom de la Société dite de la Nouvelle-Zélande et une Société dite de la colonisation allemande, au sujet de l'achat des îles Chatham. Cependant on est convenu d'ajourner cet échange, et l'on veut profiter du délai pour vider la question préliminaire du droit des gens, et pour compléter la constitution de la Société dont la base a été posée à Hambourg, au moyen d'actions. Il serait désirable que des branches de cette Société existassent en Allemagne. »

— On écrit du Holstein, le 9 mars :

« Les journaux allemands avaient parlé des temps heureux qui commenceraient pour le Danemarck, si ce pays voulait se joindre à la Confédération germanique, et si le roi de Danemarck devenait grand-amiral de la flotte allemande. Les journaux danois rapportent comme un bruit, que ce ne serait plus là une simple idée ; que la Confédération songerait sérieusement à la réaliser et qu'elle aurait envoyé à cet effet un ministre plénipotentiaire pour entamer des négociations avec le roi de Danemarck. »

Les journaux de Curaçao allant jusqu'au 29 janvier, portent, entre autres, ce qui suit :

« Pendant 1841, il est arrivé au port de Curaçao : 3 navires de ports européens, mesurant 362 tonneaux ; des Etats-Unis 63 navires mesurant 7,150 tonneaux ; des ports de l'Amérique du Sud 288 navires jaugeant 12,327 tonneaux, et des ports coloniaux des Indes-occidentales 232 bords mesurant 10,436 tonneaux, ensemble 586 bords et 30,284 tonneaux, ce qui fait 108 navires et 7,451 tonneaux de plus qu'en 1840.

» Le relations avec la mère-patrie ont été entretenues par les navires *Maria en Jacoba*, capitaine Bart, et *Maria*, capitaine Rotgans, tous deux affretés à Amsterdam, et *de Curaçao*, capitaine Gaerste expédié de Curaçao.

» Le 12 janvier, le brick néerlandais *Maria en Jacoba*, capitaine D. J. Bart, est arrivé à Curaçao, venant de la mère patrie et ayant touché à Puerto Cabello. Il avait à bord, entr'autres, six religieuses sous la conduite d'un ecclésiastique M. J. Muller.

» Depuis le commencement de la saison des pluies, à partir du 6 septembre, il y a eu quelques ondées partielles dans diverses localités. Pendant toute cette saison, la pluie n'a jamais été générale. La récolte sera donc mauvaise par suite de la sécheresse, du ravage exercé par les chenilles et du manque de bon semis.

» Pendant toute l'année dernière, il a régné une sécheresse générale aux Indes-Occidentales. Elle s'était particulièrement fait sentir dans les provinces de Vénézuèla situées au nord des montagnes qui s'étendent de la côte de l'Ouest à l'Est et sur le littoral de la mer des Caraïbes où les grains ont manqué. La Péninsule de Paruguana, qui toujours a été le grenier d'abondance de Curaçao, n'a presque pas fourni de maïs, elle a même dû faire des commandes à l'étranger.

» Cette pénurie de céréales a ravivé notre commerce avec l'Amérique du Nord. Il nous est arrivé de fortes parties de grains de là, tant pour la consommation intérieure que pour l'exportation chez nos voisins. Les américains, après avoir débarqué leurs chargemens, ont été obligés de prendre en retour du sel, ce qui a donné quelque débouché à nos sauneries. Cependant, le prix du sel a été moins élevé que l'année précédente, parce que partout il y a eu abondance de cet article par suite de la sécheresse. »

Une correspondance adressée de Paris, le 6 mars, à la *Gazette Universelle* d'Augsbourg, contient ce qui suit :

« Je vous ai écrit dans ma dernière lettre qu'une alliance entre la France et les Etats-Unis serait une chose toute naturelle et aurait les meilleures suites pour les deux pays. Voici sur quoi se base cette opinion. D'abord la France serait mise à même de prendre envers l'Angleterre cette position à laquelle elle aspire déjà depuis long-temps, sans faire naître la moindre jalousie de la part des autres puissances européennes ; ensuite cette alliance équivaudrait pour les Etats-Unis à une bataille gagnée ; car elle ôterait à l'Angleterre les deux tiers de sa force navale, et l'exposerait, d'un autre côté, à se voir couper par les Américains la route aux Indes Orientales. L'Angleterre est, sous le rapport de sa marine, dans le même cas que la Russie à l'égard de son armée. Le service ordinaire de garnison en absorbe les deux tiers, de sorte qu'elle se trouve très-peu augmentée en temps de guerre ; eh bien ! la même chose a lieu dans la marine anglaise à cause de l'excessive étendue de ses colonies.

» Par les événemens qui viennent d'avoir lieu en Orient, l'Angleterre doit nécessairement s'assurer de deux choses : D'être en bonne intelligence avec la Russie et de pouvoir agir librement sur la mer. Le premier de ces points paraît exister, et, quant au second, l'Angleterre a compté d'atteindre ce but par la quintuple alliance pour la répression de la traite, devenue aujourd'hui une quadruple seulement.

» Une alliance avec les Etats-Unis assurerait à la marine française ce dont elle manquait encore jusqu'à présent. — Non pas de la vaillance ou du courage, car même les Anglais ne les lui contestent point. — Mais c'est cette agilité dans les mouvemens nécessaires pour se porter vite dans différentes directions. C'était le manque de cet élément qui réduisit la puissance de Napoléon à une puissance continentale, tandis qu'elle devait être universelle. Aussi peut-on dire qu'une alliance entre la France et les Etats-Unis aurait des suites qui retentiraient dans l'histoire. L'Angleterre se trouverait attaquée dans sa navigation et son commerce, ses manufactures seraient grandement exposées, ses Indes se trouveraient à découvert, et ce qui est plus encore, c'est qu'une guerre entre l'aristocratie et la démocratie, ou plutôt entre les manufactures et la propriété ne pourrait manquer d'éclater dans son sein. Car on ne saurait nier, que l'Angleterre ne se trouve dans une situation telle, que la moindre secousse du dehors ébranlerait fortement ce vieil édifice.

» En jetant un coup d'œil sur les événemens qui se passent en ce moment en Angleterre, on est à se demander, si, du temps de George III, un *tory*, à l'instar de sir Robert Peel, n'eût pas été mis en accusation pour ses principes démocratiques, et s'il n'est pas même probable qu'il eût été déclaré coupable ?

» Pour revenir à l'objet principal, je vous dirai qu'une alliance gallo-américaine n'aura pas la puissance d'émouvoir l'esprit national des Allemands comme c'était le cas avec la question d'Egypte imprudemment conduite par M. Thiers. Car, pourquoi l'Allemagne ne resterait-elle pas paisible spectatrice en attendant

---

FEUILLETON.

HÉVA. (1)

V.

LA JUSTICE HUMAINE.

La nuit qui suivit le jugement rendu contre Klerbbs et Gabriel ne vit pas un seul homme endormi dans Madras, depuis le pont des Arméniens jusqu'à l'édifice neuf, nommé le Panthéon. Il y a aussi un Panthéon à Madras. Depuis que les hommes s'efforcent de supprimer Dieu, ils bâtissent des Panthéons partout.

L'exécution devait avoir lieu le lendemain, à l'heure où le *Béraidje* attelle les bœufs au *tandigel* de voyage, où le batteur de riz descend à la plaine de Tchoultry pour gagner le pain de son jour.

Dans ce torrent animé de visages de démons qui se ruaient vers la place des potences, on n'apercevait aucune trace de lassitude, quoique les orgies infernales de la nuit dernière eussent été dignes du Dieu Kistna : chez nous, peuples à face blême, la chair souffrante révèle à l'extérieur l'épuisement des forces ; mais ces carnations de bronze que boucane le soleil indien ne trahissent aucun secret : on croirait voir des liasses de démons, dont les corps se sont colorés aux flammes de l'enfer, et qui, revenus sur la terre, n'ont repris à l'homme que ses passions, en lui laissant sa faiblesse. A chaque centre de ces tourbillons d'êtres surnaturels qui s'élançaient sur la cime de leurs bambous et pirouettaient avec [illegible] sifflant comme des boas, on aurait pu voir, se multipliant partout, deux Indiens gigantesques, dont les yeux semblaient lancer des gerbes de feux du Bengale, et dont la voix tartaréenne excitait ce monde en délire, ivre du feu de la débauche et des liqueurs. Ces deux êtres surhumains savaient les paroles qui crispent les pieds de l'Indien et le font bondir comme un tigre de la tanière au vallon. L'un était ce Goulab, qu'on aurait pris pour Wichnou incarné, une onzième fois, en éléphant ; l'autre, ce Mirpour, qui avait sur son corps la souple ondulation de la panthère, et sur sa face les contractions rudes et nerveuses du lion. Un intérêt mystérieux avait mêlé ces deux monstres humains aux saturnales de cette nuit ; ils étaient sortis dans un costume indigent de leur superbe habitation de la rivière Triplicam, sur la route d'Elora, et ils avaient entraîné tout le peuple de la ville noire à travers les rues et les places de Madras, poussant avec lui de formidables cris de réjouissance en l'honneur des juges qui vengeaient sur deux Européens la mort du Nabab de Tinnevely.

Le soleil vint éclairer la fête de ces démons qui remplissaient, comme les flots orageux d'un lac de bronze en fusion, la vaste place où le bourreau attendait les condamnés. A quelques pas des potences, Goulab et Mirpour dominaient les têtes indiennes, et attachaient leurs yeux sur le carrefour lointain, où le funèbre cortége, sorti de la prison, devait se montrer à chaque instant. Les heures pourtant s'écoulaient, et les criminels ne paraissaient pas. Le bourreau, debout sur une haute estrade, donnait des signes d'impatience, et promenait ses regards de l'horloge publique au soleil. Parfois, apparaissaient deux cavaliers de la milice à l'extrémité de la place, et les Indiens trompés saluaient cette avant-garde par une explosion déchirante de râles aigus, semblables à une symphonie de tigres. Puis le silence retombait sur cette multitude, et la soif du sang qui la dévorait ne se manifestait plus que par des ondulations de têtes d'airain qui semblaient excitées par le vent du golfe de Coromandel.

Enfin, un roulement de tambours annonça l'arrivée de la milice, et les canons de la batterie du fort s'allongèrent sur les créneaux.

Un cavalier, lancé au galop, passa entre les deux haies des miliciens indous et remit un pli au bourreau de Madras.

Celui-ci lut avec lenteur l'ordre qui lui était envoyé et fit un sourire stupide et féroce, un sourire qui ne se forme que sur des lèvres de bourreau.

Puis il souleva une liasse de cordes, la posa nonchalamment sur les épaules d'un de ses valets, et descendit de son estrade. Il donna un regard mélancolique d'adieu à ses potences, comme s'il eût été désespéré de voir que de si beaux instrumens, si fièrement posés par sa main, allaient rentrer sous le hangar, sans avoir fonctionné, comme deux indolens laboureurs qui s'en reviendraient du sillon, en laissant les épis debout.

Goulab fit un bond de sa place au pied des potences et interrogea le bourreau ; celui-ci ne répondit qu'en montrant la lettre et haussant les épaules, de l'air d'un homme qui accusait d'injustice les dispensateurs du pardon.

Des murmures stridens s'élevèrent aussitôt dans la populace. On enlevait une proie à cette armée de tigres ! Cette injustice, exercée effrontément contre un pauvre peuple affamé de chair humaine et chassé de la table du festin, allait amener une insurrection ; mais il ne fallut qu'un mouvement des soldats et une lueur de mèche dans la batterie du fort pour mettre en déroute ces hideux convives avant le premier cri de révolte.

Goulab et Mirpour se perdirent dans les tourbillons de la foule : une terreur de mort les glaça tous deux ; des pressentimens sinistres les éclairèrent confusément sur la scène mystérieuse dont ils venaient d'être témoins. Ces deux hommes fauves, que la fortune avait élevés de la tanière au palais, et de la nudité sauvage au luxe du Nabab, s'estimèrent heureux de se retrouver dans leur costume primitif, avec cette différence pourtant que leurs larges ceintures recelaient une somme énorme en quadruples espagnols ; n'osant plus rentrer à leur habitation de peur d'y rencontrer quelque révélation accablante, ils s'enfoncèrent dans le désert qui mène aux solitudes sacrées des temples d'Elora, résolus d'y attendre les événemens à la faveur d'un espionnage qu'il leur serait aisé d'établir et de trouver parmi leurs frères indiens, fanatiques sectateurs de Siva.

A l'aube de ce jour, un riche Indien, surnommé Talaïperi ou *Grand-Prévot*, et frère de Mounoussamy, s'était présenté chez l'*Attorney-General* pour une communication qui ne souffrait aucun retard. Le magistrat fut réveillé en sursaut par les cris de désespoir que poussa l'Indien, lorsque les domestiques refusèrent de l'introduire, sous prétexte que l'audience ne commençait qu'à midi. L'*Attorney* sonna, et apprenant que le solliciteur était son prédécesseur avant la colonisation anglaise, il lui fit ouvrir sa porte, et, dans le plus simple des négligés, il voulut bien lui accorder, *hors-l'heure*, une audience extraordinaire.

Talaïperi, revêtu d'un costume européen des plus élégans, se précipita dans la chambre de l'*Attorney* avec un visage dont la pâleur semblait percer sous sa couche de bronze.

— Justice ! justice ! s'écria l'Indien ; honorable *Attorney !* justice !

— Vous la trouverez toujours ici, dit le magistrat.

— On va exécuter Klerbbs et Gabriel ?... demanda Talaïperi avec une inquiétude fiévreuse.

— Dans quelques heures.

— Ils sont innocens ! innocens !

— Ils sont condamnés !

— Mais ils ne sont pas morts, honorable *Attorney ;* ils ne sont pas morts ?

— Ils sont morts aux yeux de la justice...

— Alors ils vivront, s'écria l'Indien... J'ai exercé quinze ans, dans la ville noire, les fonctions de Grand-Prévôt, et mon nom a toujours été salué comme juste. Je suis le frère de Mounoussamy, et lorsque je viens vous arracher deux têtes innocentes, deux jeunes gens accusés du meurtre de mon frère, je mérite d'être écouté.

Monsieur, dit l'*Attorney*, vous perdez votre temps ; Klerbbs et Gabriel sont innocens, dites-vous ?... Avez-vous entendu mon plaidoyer d'hier ?

— Non, *your worship*.

— Ah ! si vous l'aviez entendu, vous ne viendriez pas me faire un drame à la pointe du jour.... Tenez, je vous prie de jeter un coup-d'œil sur ce journal, c'est l'*Evening-Chronicle* de Madras ; vous y lirez mon discours.

— Mais, honorable *Attorney*, si malgré votre discours, mon frère Mounoussamy venait en personne vous dire que Gabriel et Klerbbs ne l'ont pas assassiné !...

Le magistrat recula de trois pas, et laissa tomber le journal.

— Mounoussamy, votre frère, n'a pas été assassiné ? s'écria l'*Attorney*, du ton de l'homme qui redoute plus une blessure à travers son amour-propre, qu'il ne souhaite la résurrection d'une victime pour laquelle il a plaidé.

— Ah, malheureusement, *your worship*, mon cher frère est mort.... Mais voici une lettre qui décharge complètement Klerbbs et Gabriel, et fait retomber sur d'autres la responsabilité du crime.

— Et qui a écrit cette lettre ?

— Mon frère Mounoussamy.

— Celui qui est mort ?

— Oui, honorable *Attorney*.

— Etes-vous fou, notre ancien Grand-Prévôt ?

— Voici la lettre. Ayez la bonté de la lire, honorable *Attorney*. Hier, en mettant de l'ordre dans les papiers de mon frère, j'ai trouvé cette lettre, exposée bien en relief, pour être découverte à la première perquisition. Elle est à votre adresse comme à la mienne. Le temps presse, lisez cette lettre, au nom de Dieu !

Le magistrat haussa les épaules, et lut la lettre de Mounoussamy.

Cette lettre était datée, de la veille du jour qui vit disparaître l'Indien dans les ténèbres mystérieuses de la rivière de Lutchmi ; elle était ainsi conçue :

« Mon bien aimé frère,

» Nous partons demain matin pour chasser le tigre, entre le mont des » Bergers et les gorges de Ravana. Depuis un an, je vis avec deux hommes » qui veulent me perdre, et qui jouent avec moi un jeu plein de ruses et » d'embûches ; j'attends un hasard heureux qui les dévoile, et je les écrase » sous mes pieds comme deux serpens. Je ne connais malheureusement » qu'une partie des mille piéges dont ils m'entourent dans ma propre maison, mais je veux enfin leur fournir l'occasion de se déclarer nettement » mes ennemis. Ils parlent depuis trois mois d'une chasse au tigre avec » tant d'obstination qu'ils me font présumer que leur plan d'attaque ouverte est attaché au jour de cette chasse. Je veux donc en finir avec » eux. La chasse aura lieu demain. Il y a dans notre caravane beaucoup » de poltrons ; ceux-là ne m'inquiètent guère ; je n'en attends ni hostilité, » ni secours. Je compte d'abord sur moi, et après moi sur deux jeunes » voyageurs, un Anglais et un Français, qui, pour l'honneur de leur nation, ne se feront jamais les complices de mes deux scélérats. Quant » aux Péons, ce sont des esclaves indiens ; le feu d'une amorce les mettra » sur les ailes du vent.

» Mes brigands se nomment Goulab et Mirpour. L'un est épris de ma » femme, l'autre a commis un vieux crime à Calcutta, de complicité avec » son ami, et ils continuent à se servir mutuellement pour exploiter d'autres horreurs. Si demain je succombais dans cette chasse, il ne faut pas » que la justice s'égare : les assassins ne seront pas impunis ; je les dé-

(1) Voir *Journal de La Haye* les nos 65, 66 et celui d'hier.

que l'Angleterre, la France et l'Amérique se cassent la tête? pourquoi ne voudrait-elle pas plutôt soigner ses fabriques que de servir d'avant-garde à l'Angleterre? Et la France, ne doit elle pas préférer aussi faire une guerre maritime à l'Angleterre — la seule possible en commun avec les Etats Unis — que de faire dépendre l'avenir de toute la nation française d'une guerre sur le Rhin? A quoi servirait-il de provoquer toute l'Europe quand on n'a affaire qu'à l'Angleterre? Pourquoi exposera t-elle l'existence de ses institutions par de pures questions de principe, quand de grands intérêts matériels sont en jeu? Il n'y a pas de propagande avec la marine, mais bien avec l'armée, aussi cette dernière peut elle devenir dangereuse pour la dynastie actuelle, tandis que les victoires de la marine lui concilieraient les partis de toutes les couleurs. »

On lit dans *la Presse*, l'article suivant sous le titre: *de la puissance Anglaise dans l'Inde*:

Sir Robert Peel, dans son mémorable discours sur la situation générale de l'Angleterre, a déclaré que la Compagnie des Indes était à bout de ressources; qu'elle se trouvait endettée au-delà de ce qu'il lui est possible de payer; qu'en conséquence il n'y avait pas à compter sur elle pour le rétablissement des affaires de la Grande-Bretagne en Asie, et que le gouvernement devait seul prendre à sa charge les dépenses qu'exigent les derniers désastres. Certes, s'il en est ainsi (et comment contester la déclaration de sir Robert Peel?), il faut convenir que depuis quelques années, presqu'à l'insu de l'Europe, la puissance anglaise dans l'Inde a subi de bien profondes altérations. Il n'y a pas long-temps encore que l'Inde était une mine féconde qui produisait plus de millions que la mère-patrie ne pouvait en dépenser. C'est l'Inde qui a fourni à l'Angleterre les moyens de soutenir une lutte gigantesque contre nous, et non seulement de la soutenir par ses flottes et par ses armées, mais encore de prendre à sa solde les armées des autres monarchies du continent. L'or de l'Inde était l'aliment de cet immense foyer de passions anti-françaises qui embrâsait toute l'Europe. Et ce foyer quoiqu'il ait brûlé près d'un quart de siècle, n'avait pas dévoré toutes les richesses des colonies d'Asie. Nous voyons, au contraire, par les enquêtes officielles soumises au Parlement, que le revenu brut des quatre présidences s'élevait encore, dans les quinze années qui se terminaient au 1er janvier 1829, à la somme fabuleuse d'environ 311 millions sterlings (plus de *sept milliards et demi*), ce qui donne en moyenne 250 millions de francs par année. Les frais de perception réduisaient cette somme à 475 millions environ. En 1831, les dépenses de toute nature de la Compagnie, y compris l'amortissement de ses dettes qui était de plus de 50 millions, s'élevaient à 440 millions de francs. La recette excédait donc encore la dépense, à cette époque, de 25 millions par an. De plus, les relations avec la Chine donnaient annuellement un bénéfice de 20 millions. — Total, 45 millions d'excédant sur les dépenses (1).

Comment, en dix années, toute cette richesse s'est-elle évanouie? L'interruption du commerce de l'opium et des relations avec la Chine a sans doute jeté une grande perturbation dans les affaires de la Compagnie. Mais, évidemment, les causes de décadence sont plus générales et plus anciennes. Si la Compagnie n'avait été dépossédée que du commerce de l'opium, on comprend bien que cette circonstance lui eût enlevé les bénéfices annuels qu'elle en tirait; mais il devrait lui rester ses épargnes, ou tout au moins son crédit. Or, il se trouve que sa situation est tout autre: les épargnes sont dévorées; le crédit est épuisé. Nulle possibilité d'y recourir. Tout cela s'est fondu comme neige, et les rapports du gouvernement avec la Compagnie sont complètement changés. Jusqu'à présent, c'est la Compagnie qui aidait le gouvernement, ce sont les colonies qui venaient au secours de la métropole. Aujourd'hui, c'est le gouvernement, c'est la métropole, qui sont obligés, qu'on nous passe le mot, de se saigner aux quatre membres pour prêter un peu de vie et de force à la Compagnie et aux colonies. N'y a-t-il pas dans ce fait, que nous n'exagérons point, qui résulte des statistiques et des déclarations les plus officielles, n'y a-t-il pas quelque chose de frappant? N'est-ce pas la preuve que la puissance anglaise en Asie a vécu, dans ces derniers temps, plutôt de son ancien prestige que de sa réalité actuelle, et que cette plaie qui apparaît si large aujourd'hui dévorait déjà sourdement les flancs du colosse, quand le monde le croyait encore plein de force et de vigueur?

(1) Les tableaux officiels sur lesquels nous avons établi ces calculs sont extraits d'un livre que vient de publier M. le général comte de Biornstierna, envoyé extraordinaire de Suède à Londres, et qui a été traduit et commenté avec talent par M. Petit de Baroncourt. Nous aurons plus d'une occasion d'emprunter d'utiles renseignemens à ce travail dont la lecture ne saurait être trop recommandée aux esprits sérieux.

(*Réd. de* La Presse).

Toute l'Europe, dit le *Globe*, sera frappée de ce qui vient de se passer au Parlement anglais, et qui se résume finalement en deux grands faits, un déficit de 250 millions dans les finances de l'état, et une taxe mise sur la propriété pour le combler. C'est juste, avec un chiffre de déficit double, la position où se trouva la France en 1787; sir Robert Peel propose exactement ce que proposa M. De Calonne; seulement M. De Calonne fut exécré, et sir Robert Peel est béni; mais M. De Calonne eût sauvé la France avec son plan financier, comme Robert Peel sauvera l'Angleterre avec le sien. L'Angleterre entre, par le fait de l'établissement d'un impôt territorial, dans la voie où la France refusa d'entrer sous M. De Calonne et où l'assemblée constituante la poussa.

Le *Globe* ajoute les réflexions suivantes:

« Eh bien! cet impôt territorial si redouté de la nation britannique, et dont lord John Russell menaçait l'an dernier son pays, cet impôt donnera pour long-temps de la solidité à l'Angleterre, car il apportera dans son budget un élément fixe, tandis qu'il n'a maintenant que des élémens variables. L'Angleterre a suffi jusqu'à présent à ses énormes dépenses, au moyen de ses impôts indirects; que sera-ce donc lorsqu'elle joindra à ses ressources les produits de l'impôt territorial. L'Angleterre est évidemment arrivée au point où l'on ne monte plus. Elle a fait l'éducation industrielle et maritime du monde, et les procédés de perfectionnemens qu'elle a inventés la renverseront, parce qu'ils appelleront et qu'ils appellent déjà l'Europe et l'Amérique au partage des bénéfices faits par le commerce anglais. Mais quoique l'Angleterre ait déjà commencé sa lutte avec cet ennemi dont on ne triomphe jamais, la nature même des choses, c'est un beau spectacle donné par elle aux peuples, que ce calme profond et ce patriotisme admirable avec lesquels elle a su trouver à de grands maux des remèdes plus grands encore. Nous l'avons dit en commençant, l'aristocratie française se trouva en 1787, dans la position où l'aristocratie anglaise se trouve en 1842; mais l'aristocratie française chicana comme un procureur, tandis que l'aristocratie anglaise gouverne comme un homme d'état. Aussi, Dieu est juste: là où l'une se perdit, l'autre se sauve. »

— Le *Journal des Débats* remarque que la presse anglaise, d'abord étourdie et complètement déroutée par la brusque et soudaine révolution des plans du gouvernement, commence à se reconnaître et à s'interroger. La résistance se prépare et s'organise. Toutefois avec un sentiment unanime de justice, la presse de toutes les opinions se rallie au témoignage d'admiration que le grand talent de sir Robert Peel a arraché à lord John Russell. La presse est unanime encore sur un autre point, c'est sur le caractère éminemment populaire et démocratique de la mesure proposée par sir Robert Peel, et dont le trait le plus saillant est qu'elle frappe principalement les classes riches et n'atteint en aucune façon les classes pauvres. Cependant, malgré cette apparente unanimité de l'opinion il ne faut pas croire que l'exécution des plans de sir Robert Peel ne rencontrera aucune résistance. On est à-peu-près d'accord sur le principe de la taxe; mais on est profondément divisé sur la manière dont elle sera établie. L'évaluation du revenu rencontrera des difficultés presque insurmontables. Difficultés qui ont leur source dans les habitudes de l'Angleterre où les taxes directes sont à-peu-près inconnues et où elles inspirent une répugnance invincible. Les taxes indirectes qui frappent les articles de consommation ont partout l'avantage qu'elles pèsent d'une manière presque insensible et invisible sur le consommateur, et qu'elles sont tellement confondues dans le prix des articles imposés qu'elles s'y dissimulent quelquefois complètement.

« Ce qui ajoute encore, continue le *Journal des Débats*, à l'aversion qu'inspire le système de la taxe directe, c'est le mode de cette taxe qui établit une véritable inquisition dans les affaires privées, dans les maisons, dans les familles. Il sera facile sans doute d'évaluer les revenus des propriétés, des maisons, des traitemens et de la rente. Mais le revenu des industries particulières, comment s'y prendra-t-on pour l'évaluer? Comment pourra-t-on fixer la valeur du capital flottant des négocians et des manufacturiers, des spéculateurs et des banquiers? Par quels procédés connaitra-t-on exactement ce que gagnent les avocats, les médecins, les hommes de lettres, les artistes? Sir Robert Peel a avoué que ce serait la partie la plus difficile de l'exécution de son plan. Aucun des journaux qui le soutiennent n'essaie de pallier ces inconvéniens et la presse de l'opposition les signale avec une amertume extraordinaire.

» On peut juger par le langage de divers journaux, de l'opposition que rencontrera la politique hardie de sir Robert Peel; cependant, on peut assurer que le premier ministre triomphera; son plan pourra être amendé dans quelques détails, mais le principe, celui de la taxe générale sur toutes les fortunes, dépassant un certain chiffre, prévaudra sans aucun doute. Rendons à la véritable aristocratie, à celle de la terre, cette justice de dire que les premiers murmures ne sont pas partis de son sein. Tandis que la Bourse et le monde de la spéculation sont déjà en pleine rumeur, la propriété territoriale porte sa part du sacrifice national avec courage et noblesse et quoique déjà atteinte par la réforme de la législation des céréales, elle donne encore à toutes les classes de la nation l'exemple du patriotisme et de l'abnégation. »

Extérieur.

TURQUIE.

Une lettre de Constantinople, en date du 23 février, adressée à la *Gazette Universelle* d'Augsbourg, mande ce qui suit:

« La Porte ne semble pas encore avoir pris, relativement au Liban, une résolution bien arrêtée. Le gouvernement turc doit encore une réponse précise à la Note que lui ont adressée sur cette question les représentans des cinq puissances. Il y a eu cette semaine au Divan une grande réunion, à laquelle ont pris part, non-seulement les ministres, mais les dignitaires et les grands de l'Empire. Le Liban y a été un vaste sujet de débats, et quoique l'issue n'en soit guère connue, on peut cependant affirmer que pour le moment on ne rappellera pas Omer-Pacha de Deir-el-Kammar.

» A en juger par un entretien que Sarim-Effendi a eu avec un diplomate étranger, la Porte serait peu disposée aussi à revenir à se rendre aux représentations qui lui seraient faites

---

» nonce d'avance sous les noms de Goulab et de Mirpour. Adieu, mon » cher frère, je désire en écrivant cette lettre que vous ne la lisiez pas.

» MOUNOUSSAMY. »

A l'habitation du Lac.

Lecture faite, l'*Attorney* retourna la lettre en tous les sens, et ramassant l'*Evening-Chronicle*, il relut son discours, confronta les deux pièces, et après avoir balbutié quelques monosyllabes entrecoupés de pauses, il s'éleva jusqu'à la phrase complète:

— Mon Grand-Prévôt, dit-il, êtes-vous bien sûr que cette lettre soit de votre frère? Reconnaissez-vous sa main?

— Si je la reconnais! Tenez, honorable *Attorney*, voici cent lettres de mon frère dans ce portefeuille... Appelez vingt négocians de Madras, montrez-leur l'adresse de cette lettre, et vous verrez si du premier coup ils ne nomment pas Mounoussamy.

— Ah! c'est qu'il faut agir avec précaution dans ces sortes de cas! Je connais mon devoir... la chose jugée!... Ah!... Je vais mander sur-le-champ les banquiers et les négocians du voisinage...

— Mais avant tout, honorable *Attorney*, faites suspendre l'exécution...

— Oh! il n'y a rien à craindre!... Nous avons encore plusieurs heures...

Il sonna; deux domestiques parurent, et il leur donna ses ordres.

En attendant les banquiers et les négocians, l'*Attorney* relut encore son discours, et frappant le journal du revers de sa main, il disait:

— C'est pourtant bien clair et de tout point victorieux, ce que j'ai dit là... mes argumens sont indestructibles!... mes remarques subsistent!...

— Oui, disait le frère; mais la lettre....

— Oh! la lettre! la lettre!..... ne précipitons rien..... il y avait hier cinq juges, et moi... six magistrats unanimes d'opinion!... nous ne sommes pas six aveugles!.... Vous n'avez pas assisté aux débats, vous.... mille personnes distinguées y assistaient.... il n'y a eu qu'une voix.

— Et les accusés ont-ils avoué leur crime?....

— Non, certes, ils ne l'ont pas avoué... La belle raison!... en voyez-vous beaucoup de criminels de cette espèce?.... Ils se font pendre avant d'avouer.... c'est le cœur humain.

Les chefs des principales maisons de commerce de Madras arrivèrent bientôt en toute hâte, obéissant à l'ordre qui leur avait été envoyé à domicile. Tous, sans hésiter, reconnurent la main de Mounoussamy.

— Appelez ici toute l'Inde commerçante, dit l'ex-Grand-Prévôt, et vous entendrez la même chose, honorable *Attorney!*

— C'est possible!.... c'est possible! dit le magistrat.... Mais il peut se faire encore que Mounoussamy se soit trompé sur le compte de Goulab et de Mirpour.... C'était un mari jaloux, qui peut-être....

— Eh bien! honorable *Attorney*, appelez ici Goulab et Mirpour... Appelez la veuve de Mounoussamy... vous serez toujours obligé de convenir qu'en tout état de choses, il ne faut pas exécuter aujourd'hui Gabriel et Klerbbs, qu'une nouvelle procédure doit commencer. La lettre de Mounoussamy, lue hier à l'audience, aurait sans doute été de quelque poids dans la balance de la justice... c'est incontestable!

— Non! non! cette lettre n'aurait pas détruit l'effet de mon discours.... Oh! il y a un passage tiré de Macbeth... *Tous les parfums de l'Arabie*.... si vous aviez vu l'auditoire!.. quelle pâleur sur les visages!... Non! non! la lettre de Mounoussamy.... Cependant, il ne faut rien précipiter..... je vais envoyer mes ordres au domicile de Goulab et de Mirpour.... je veux voir aussi la veuve du Nabab, votre frère.... Il n'y a pas de concession que je ne fasse pour vous satisfaire dans vos justes susceptibilités.... Mais croyez-le bien, Gabriel et Klerbbs sont coupables.

— Honorable *Attorney!* s'écria Talaïperi avec une émotion extraordinaire; ils sont innocens! Je garantis leur innocence sur ma tête! Prenez-moi pour otage, enfermez-moi dans le Fort; et si ces hommes sont coupables, faites-moi pendre avec eux.

Talaïperi avait un accent si persuasif en disant ces paroles, que l'*Attorney* fut ému lui-même, et qu'il déposa l'*Evening-Chronicle* sur son bureau.

Le magistrat fit ensuite deux ou trois fois le tour de son cabinet, sans dire un mot et les yeux fixés sur le parquet, puis il prit une feuille de papier, la doubla lentement, égalisa les feuillets avec les ongles du pouce et de l'index, et, après avoir essayé plusieurs fois sa plume, il écrivit trois lignes dont il avait l'air de méditer chaque mot.

Un *Baillif* fut introduit: le magistrat lui remit un billet pour le gouverneur. Deux *Sheriffs-officers* reçurent aussi de secrètes instructions.

— Monsieur Talaïperi, dit l'*Attorney*, des ordres vont être transmis pour faire suspendre l'exécution jusqu'à demain... je vois clair dans l'affaire maintenant... il y a d'autres coupables... quatre au lieu de deux!... j'en tiens deux, je vais saisir les autres dans l'instant... Vous pouvez vous retirer: la justice vous remercie de votre zèle. Je vous recommande la plus grande discrétion. Il ne faut pas donner l'éveil aux deux complices de Klerbbs et de Gabriel.

Et il fit un signe de tête et de main pour congédier Talaïperi.

— Honorable *Attorney*, dit celui-ci en sortant du cabinet, je ne quitte pas votre maison, je reste dans le vestibule, toujours à vos ordres... mais souvenez-vous bien que Gabriel et Klerbbs sont innocens.

L'*Attorney* fit un signe d'impatience, et tourna brusquement le dos à l'Indien.

Une demi-heure après, l'exécuteur des hautes œuvres descendait de son estrade, et rentrait en ville, sans avoir travaillé, ainsi que nous l'avons vu.

L'habitation de Goulab et de Mirpour fut bientôt cernée par une escouade de soldats, ayant en tête quatre *Sheriffs-officers*. Les deux Indiens, avaient flairé le danger, comme des bêtes fauves plus subtiles que les *Attorney*; mais on trouva trois Péons, de ceux qui avaient déposé dans le procès. Ils furent conduits chez l'*Attorney-General*, qui était en conférence avec le juge criminel et le gouverneur, lord Cornwallis.

Là, les Péons, intimidés par les menaces des magistrats, et par l'imposante figure du chef suprême de la colonie, firent des aveux décisifs; ils dirent que leurs autres compagnons s'étaient embarqués, le matin même, sur un *Kattamaram* qui faisait voile pour Pondichéry, et qu'ils avaient reçu des largesses de Goulab: ils racontèrent les événemens de la chasse aux tigres tels qu'ils s'étaient passés, et déposèrent contre leurs propres dépositions; ils s'avouèrent coupables, en s'efforçant d'atténuer leur crime, et le rejetant sur Goulab et Mirpour qui les avaient séduits avec de l'or et des promesses brillantes. L'*Attorney-General* leur adressa plusieurs questions, tendant à établir la complicité de Gabriel et de Klerbbs; mais les Péons ne connaissent, dirent-ils, ces deux jeunes Européens que par le brillant courage qu'ils avaient montré sur les rives du Lutchmi, lorsqu'ils s'élancèrent, seuls, au secours de Mounoussamy, dans le plus terrible des momens.

— Mais, dit l'*Attorney*, c'est sans doute alors que Gabriel et Klerbbs auraient pu assassiner le Nabab, puisqu'ils restaient seuls avec lui?

— Eh! ils n'étaient pas seuls! dirent les Péons; il y avait entre l'Indien et les deux Européens quarante tigres assez forts pour dévorer *Tchina-Patnam!*

— Avez-vous vu aujourd'hui Goulab et Mirpour? demanda le juge criminel.

— Nous les avons suivis toute la nuit dans les rues de la ville, et, ce matin, sur la place du Gouvernement. Ils ont disparu lorsque le bourreau s'est retiré; nous croyions les retrouver à leur habitation, mais il n'y étaient pas.

— Il est clair comme le jour, dit l'*Attorney*, que ces deux Indiens sont coupables; mais l'innocence des deux autres accusés n'est pas établie. J'ai dit hier, dans mon discours...

Lord Cornwallis interrompit le magistrat par un léger mouvement de main, et lui dit, après avoir fait retirer les Péons sous bonne escorte: Mon cher *Attorney*, votre zèle est louable, et je l'honore; mais l'œil le plus clairvoyant peut s'égarer une fois. Ecoutez-moi: j'ai reçu, ce matin, la visite de la veuve de Mounoussamy; j'ai vu les deux prisonniers; j'ai vu le vieux missionnaire catholique qui a passé la nuit auprès de Gabriel; j'ai vu Talaïperi, l'ex-Grand-Prévôt, qui jouit à Madras de l'estime générale; je connais, de plus, les mœurs de Goulab et de Mirpour sur lesquels j'exerce depuis long-temps une surveillance particulière. Eh bien! d'après tout ce que j'ai appris, tout ce qui m'a été connu, tout ce que j'ai vu, tout ce que je sais, je n'hésite pas à déclarer que Gabriel et Klerbbs sont innocens, et que cependant, hier, un tribunal a pu les croire coupables. Les annales de la justice offrent cent exemples de ce genre. Il faut se résigner à la légère contrariété de reconnaître l'erreur.

Le juge criminel approuva, par un geste non équivoque, les paroles du noble lord. L'Attorney fit un mouvement de bras et de tête qui signifiait tout ce qu'on voulait, mais on aurait pu voir, un instant après, à la contraction de son nez vulturnien, qu'une violente colère avait été refoulée au fond de son cœur, par la suprême parole de lord Cornwallis, ce roi du Coromandel.

Une bonne heure après cet entretien, Talaïperi, muni d'un ordre du juge criminel, également revêtu de la signature du gouverneur, se rendit à la prison, où déjà deux *Sheriffs-officers* avaient signifié au geôlier la sentence d'élargissement.

Klerbbs et Gabriel, rendus à la liberté, furent conduits par Talaïperi chez le gouverneur, qui leur adressa de nobles paroles. — Croyez, messieurs, leur dit-il à la fin de leur entretien, que je suis prêt à faire tout ce qui est en mon pouvoir pour vous faire oublier vos cruelles angoisses de ces derniers jours. Venez souvent à mes soirées de réception, je veux vous serrer la main affectueusement devant la haute société de Madras; et souvenez-vous que je serai heureux de vous rendre un service de quelque nature qu'il soit, aujourd'hui ou dans l'avenir.

Les deux jeunes gens, émus jusqu'aux larmes, se confondirent en actions de grâces, et sortirent du palais avec Talaïperi.

Un palanquin élégant, ou *tandigel*, traîné par deux bœufs blancs de la race de ceux qui franchissent en quinze heures les trente-trois lieues de Madras à Pondichéry, stationnait sur la place, avec les deux Indiens, ses conducteurs. Talaïperi montra le palanquin aux deux Européens, en les invitant à y prendre leur place.

— Où nous conduisez-vous, notre noble ami? demanda Klerbbs.

— A notre habitation du Tinnevely, répondit l'Indien.

— C'est passer de l'enfer au paradis, dit Gabriel.

— Vous vous trompez dit l'Anglais à l'oreille de Gabriel; je crois que vous ne ferez que changer d'enfer.

Gabriel soupira profondément, et ne répondit que par un silence expressif.

Comme le palanquin traversait le pont des Arméniens, Talaïperi montra l'habitation de Goulab aux deux amis; elle était toujours cernée par des soldats, et, malgré l'éloignement, on pouvait distinguer, à travers les larges croisées ouvertes, des groupes d'officiers de police qui continuaient leurs perquisitions.

— Oh! dit Talaïperi, en allongeant le bras hors du palanquin, cherchez, cherchez l'éléphant, vous ne le trouverez pas; il faut d'autres yeux pour le voir et d'autres mains pour le saisir!

Gabriel et Klerbbs, bercés par le palanquin, et vaincus par le sommeil, après plusieurs nuits d'insomnie brûlante, s'étaient endormis profondément.

(*La suite à un prochain numéro.*)

semble plutôt vouloir temporiser et amuser la diplomatie par des faux-fuyans. C'est à cela qu'il faut rapporter l'assertion du Reis-Effendi qu'Aakif et Ali-Effendi, partiront bientôt, l'un pour Londres, l'autre pour Vienne, avec les instructions les plus convenables sur l'affaire du Liban, pour amener là une solution de cette malheureuse question. Ces deux Effendis, font en effet des préparatifs de départ; mais avant qu'ils soient arrivés à leur poste, deux mois pourraient bien s'écouler; et six mois pourraient bien se passer avant que la question soit décidée et que la décision soit exécutée en Syrie. Mais il pourrait bien se faire que la Porte eût à regretter cette conduite arbitraire, car les Maronites semblent bien décidés, pour le cas où toutes leurs demandes adressées à la Porte seraient vaines, à expulser le Pacha turc de Deir-el-Kammar, les armes à la main. Déjà, il y a eu entre les Druses et les Maronites quelques engagemens partiels, dans lesquels ceux-ci ont remporté la victoire. Omer-Pacha est resté neutre, il est vrai, mais dans la suite, lui sera-t-il possible de conserver cette neutralité? Depuis l'arrivée de cette nouvelle, il règne une grande confusion parmi les ministres; Tahir-Pacha se rend chaque jour à l'arsenal pour donner aux ouvriers l'impulsion nécessaire. Le nombre des ouvriers a été doublé hier; la surveillance s'est renforcée, et l'on a promis une gratification aux plus actifs d'entr'eux. Les nouvelles que sir Stratford Canning a reçues de la Syrie par courriers, le 19 et le 20, seraient peu satisfaisantes; on ne sait si c'est pour la Porte ou pour l'ambassadeur lui-même. Tout ce que l'on sait, c'est que sir Stratford s'est plaint auprès de la Porte sur la réception de l'évêque Alexandre, à Jérusalem, par Tayar-Pacha, et qu'il demande instamment qu'on reconnaisse en sa qualité, l'évêque évangélique. Ce dernier s'est senti tellement blessé par la conduite de Tayar-Pacha, qui ne voulait le recevoir que comme un voyageur anglais et qui ouvertement faisait tous les honneurs au colonel Rose, et aux officiers anglais de la suite du consul, qu'il a refusé l'invitation du Pacha de prendre provisoirement sa demeure au palais de celui-ci, et qu'il a préféré descendre dans la maison d'un petit ecclésiastique protestant.

»Deux officiers français sont arrivés ici depuis quelques jours. Ils partiront sous peu pour la Syrie, afin d'y acheter des chevaux pour compte de leur gouvernement.»

— On écrit de Constantinople, le 23 février, à la *Gazette Universelle de Leipsig:*

« Depuis le 15 de ce mois, jour où eurent lieu la visite des Drogmans à la Sublime Porte et la protestation verbale des envoyés, on remarque une nouvelle activité dans les ministères de la guerre et de la marine et les armemens se continuent avec un double zèle. Tous les miliciens qui étaient dans leurs foyers et qui devaient se tenir prêts à marcher, ont reçu ordre se se concentrer dans différens pachalics pour pouvoir se porter au premier signal à leur destination ultérieure. Saïd-Pacha a reçu l'ordre de se porter avec 3,000 hommes de cavalerie irrégulière à Roumelie; le 6me régiment de cavalerie, fort de 1,200 hommes en garnison à Diarbekir est déjà en route pour ici; 20,000 hommes d'infanterie sont destinés à être envoyés en Syrie; et l'ordre a été donné pour rendre mobiles 12 batteries de l'artillerie de campagne qui se trouve à St.-Jean d'Acre, l'arsenal de la marine engage autant d'ouvriers que l'on peut trouver pour équiper un grand nombre de vaisseaux, on parle même de l'équipement de toute la flotte. On voit, enfin, que la Porte commence à agir avec énergie et indépendance sans le secours de puissances étrangères.»

ITALIE.

Une lettre de Rome, du 5 mars, mande:

« Monsgr. Traversi, patriarche de Constantinople et l'un des ecclésiastiques les plus dignes, se trouve dangereusement malade. S. S. le pape lui a fait l'honneur de lui rendre visite.

»Plusieurs grands dîners ont eu lieu en l'honneur de S. A. R. le prince Luitpold de Bavière, entr'autres chez l'ambassadeur d'Autriche, comte de Lutzow, et chez le prince A. Torlonia.

»Le vicaire-général vient d'ordonner des prières afin de demander au Ciel, de faire cesser les maux qui pèsent sur l'Eglise, en Espagne.»

ESPAGNE.

Les séances des Cortès, du 10 mars, n'ont offert aucun intérêt. Nos correspondances sont stériles en nouvelles. Les regards de tous se portent sur Barcelonne. L'*Eco del Comercio* donne une nouvelle fort grave, si elle se réalise. Il s'agirait du rétablissement de l'ancien *ayuntamiento* et de la réorganisation de la garde nationale dont certains bataillons avaient été dissous. Nous avons vainement cherché dans nos lettres la confirmation de la nouvelle de cette concession du ministère aux exigences de l'opposition. Il est possible que ces rumeurs aient été accréditées par suite de conferences fréquentes entre le régent et les députés de Catalogne. Dans ces conférences le régent a protesté de la manière la plus formelle de son dévouement à la patrie et à l'indépendance nationale.

El Corresponsal traite dans les termes suivans, la question du futur mariage de la reine Isabelle II:

« La France ne souffrira jamais que la reine Isabelle II épouse un prince autrichien, et, de son côté, l'Autriche ne permettra pas que S. M. épouse un prince français. D'un autre côté, il existe en Espagne si peu de sympathie pour l'un et l'autre pays que de pareilles prétentions, en supposant qu'elles existassent, n'auraient aucune chance de se faire agréer. Une autre combinaison consisterait à donner pour époux à la reine Isabelle II un prince espagnol ou un prince étranger appartenant à une famille insignifiante, par exemple à un Cobourg. Les Cobourg en effet semblent destinés à occuper tous les trônes de l'Europe sans pouvoir disposer d'un seul. Si une pareille combinaison avait lieu, les partis mettraient la main à l'œuvre et chacun s'efforcerait de faire agréer le candidat qui lui paraîtrait le mieux disposé à favoriser ses projets. Le parti carliste soutiendra, sans aucun doute, les prétentions du fils de don Carlos, et une fraction du parti modéré le secondera. Pour nous notre opinion est qu'un pareil amalgame des carlistes et des modérés est une chose impossible; et si les modérés se prêtaient à une pareille combinaison, non seulement ils agiraient d'une manière stupide, mais ils se feraient les instrumens d'un parti qui ne sympathisera jamais avec eux.

»En ce qui concerne le véritable parti modéré ou la grande masse de ce parti et le parti progressiste, ils n'ont pas encore fait choix d'un candidat. Toutefois, il est probable que les progressistes partagent les vues de l'Angleterre. Voilà le véritable état de la question.»

ANGLETERRE.

Dans sa séance du 14 mars, la Chambre des Communes s'est formée en comité pour l'examen du bill relatif à l'importation des céréales. M. Ward a fait une motion demandant la nomination d'une commission pour déterminer les charges spéciales qui pèsent sur les intérêts agricoles et qui donnent à ceux-ci des titres à une protection particulière. Les débats sur cette motion, ont duré pendant plusieurs heures. Le but en était manifestement d'empêcher l'adoption du bill. Finalement la motion a été rejetée par 230 voix, contre 115. Les neuf premières clauses du bill ont été adoptées; plusieurs autres amendemens ont été rejetés sans division. L'ajournement des débats a, ensuite, été prononcé.

— Dans la même séance, sir Robert Peel a annoncé que le 18, il demanderait la prise en considération ultérieure de ses propositions financières. Cette annonce a été accueillie avec joie par les membres ministériels de la Chambre. On veut conduire promptement cette affaire à terme, afin qu'il ne surgisse pas de trop nombreuses difficultés qui pourraient retarder la bonne exécution des mesures proposées. On pense que pour quelques points secondaires, le ministre accordera des modifications.

— Dans la Chambre des Lords, séance du 14 mars, lord Brougham a annoncé qu'il adopte les principes généraux contenus dans le nouveau plan de finances développé par sir Robert Peel, dans la Chambre des Communes; mais qu'il y a plusieurs points qui ne sauraient recevoir son approbation. Il a consigné ses observations dans une série de résolutions au nombre de neuf, que par autorisation de la Chambre, il a déposées, sur le bureau, et qui devaient être discutées le 17. Lord Brougham désire que les capitalistes soient plus fortement imposés, et que l'on fasse une juste distinction entre ceux qui tirent leurs revenus de biens fonciers, d'obligations sur l'état, etc., et ceux qui obtiennent un revenu fixe, de leur industrie, de leur commerce et de leurs emplois.

— Les journaux parlent des grands préparatifs qui se font partout dans le royaume, pour envoyer des renforts de troupes aux Indes.

— D'après le *Standard*, M. Ellis, autrefois ambassadeur en Perse, serait le successeur probable de lord Elphinstone, à Madras.

FRANCE.

On écrit de Paris, le 17 mars:

Hier, dans l'après-midi, M. Thiers a fait visite aux membres de la famille royale, après avoir eu une assez longue conférence avec le roi.

— Le roi et la reine des Belges sont attendus aux Tuileries dans le courant de la semaine prochaine. Dès aujourd'hui, on préparait au pavillon Marsan les appartemens qu'ils devaient occuper. LL. MM. resteront à Paris, ainsi que les princes de Saxe-Cobourg, jusqu'après les couches de Mad. la duchesse de Nemours.

— On lit dans la *Sentinelle de la Marine* de Toulon, du 13:

« L'armement de la frégate la *Belle-Poule* est pressé. On ignore quelle destination recevra ce bâtiment que doit toujours monter M. le prince de Joinville.»

— M. Chérubini, membre de l'Institut, ancien directeur du Conservatoire de musique, est mort hier à l'hôtel des Menus Plaisirs, où il continuait de résider. Il était âgé de 82 ans.

Quoique M. Chérubini eût cessé de diriger le Conservatoire depuis le mois dernier, les cours ont été suspendus. Ses obsèques auront lieu lundi prochain.

Les dépouilles mortelles de M Chérubini ont été embaumées par M. Gannal.

— On lit dans le *Courrier Français:*

Il est question de former, au printemps prochain, un camp de manœuvres de 40,000 hommes. On dit que les jeunes généraux y seront seuls appelés. Le motif de cette préférence exclusive n'est pas encore bien connu. Les uns l'attribuent au désir de donner à ces généraux des leçons de stratégie, de les former aux mouvemens et à la conduite des grands corps d'armée; les autres y voient le besoin connu de se débarrasser des observations éclairées, et partant importunes, que se permettent quelquefois des hommes instruits par les guerres et les exemples de l'Empire.

L'emplacement du nouveau camp n'est pas encore fixé.

— Une lettre particulière de Toulon annonce une découverte d'un haut intérêt pour la science, le commerce et l'industrie. On vient de trouver aux portes mêmes de cette ville une mine de houille dont les échantillons, déjà parvenus à Paris, offrent tous les caractères de qualités requises pour une exploitation brillante. Cette découverte vient fort à propos, car, dans les nouvelles combinaisons proposées par sir Robert Peel aux Chambres, la houille se trouvera frappée d'un droit de 4 sh. par tonneau à sa sortie d'Angleterre. Nos ports de la Méditerranée seraient donc affranchis de cette surtaxe.

BELGIQUE.

On écrit de Bruxelles, le 18 mars:

La Chambre s'est formée hier en comité secret, à midi trois quarts et s'est séparée à quatre heures. On dit que la discussion des indemnités est fort avancée, et que le comité annoncé pour aujourd'hui à midi sera le dernier; tous les articles étant adoptés, il ne s'agit plus que de la rédaction définitive dont l'adoption aura lieu en séance publique.

Voici ce qui est rapporté par l'*Indépendant*, des résolutions prises:

« Un journal a publié hier le texte d'un projet rédigé par M. le ministre de l'intérieur, d'après les décisions qui avaient été prises sur des questions posées. Nous ne reproduisons pas ce projet, parce que nous croyons qu'il a subi divers changemens dans le cours de la discussion. Nous dirons seulement qu'il paraît décidé qu'il sera mis à la disposition du gouvernement une somme de huit millions en rentes 3 p. c. pour être réparties entre les individus qui ont éprouvé des pertes: 1° En marchandises; 2° en meubles, dans l'acception de l'Art. 533 du Code civil avec un *maximum* de 2,000 francs; 3° en récoltes sur pied ou coupées, ustensiles aratoires, bétail et chevaux; 4° en bâtimens.

»Comme il a été décidé que la commission de liquidation n'aurait aucun égard à la perte résultant de la non-jouissance des biens meubles ou immeubles, la presque totalité des réclamations faites dans l'intérêt des propriétaires de polders se sont trouvées écartées.»

— Les plaidoieries dans l'affaire du complot n'offrent jusqu'ici aucun intérêt.

VARIÉTÉS.

LE PUITS DE GRENELLE.

Buffon, dont le génie pressentait les importans secrets cachés dans les entrailles du globe, désirait que l'un des rois de son époque fît creuser le plus profondément possible dans l'enveloppe terrestre pour que les regards de l'homme pussent du moins s'avancer vers la région de ces secrets.

La ville de Paris a réalisé le vœu du grand naturaliste; elle a autorisé le forage du puits de Grenelle, œuvre colossale dans son genre, excavation la plus profonde que la main de l'homme ait pratiquée, et qui, selon les pressentimens de Buffon, est devenue l'expérience la plus frappante, la plus instructive, qui put être faite sur le corps même de la planète que nous habitons. D'une part, une colonne aqueuse, de neuf pouces de diamètre, et d'une longueur de dix-sept cents pieds (huit fois la hauteur des tours de Notre Dame), s'est élancée avec une telle impétuosité qu'un jaillissement de cent pieds encore au-dessus de la surface n'a pu la satisfaire. D'un autre côté, la force souterraine qui projette cette masse énorme, s'est montrée susceptible d'une irritation extrême, car, après bien des essais d'agitation contre les résistances qu'elle rencontrait, elle en est venue, le 6 octobre, à une sorte de paroxisme brusque, désordonné et d'une telle violence que le tube intérieur, formé d'un cuivre très-épais, a été tordu, broyé. Cependant le jaillissement n'a pas été interrompu et rien dans le sol n'a été ébranlé.

D'où a pu procéder une telle catastrophe? Pour le découvrir, cherchons d'abord d'où émane le torrent aqueux que cette catastrophe est venue surprendre.

Qu'est-ce que le jaillissement de Grenelle? Ce phénomène n'est-il qu'un simple jet d'eau; et, pour l'expliquer, suffit-il de s'adresser aux premières lois de l'hydraulique? Examinons.

Un jet d'eau existe partout où une masse d'eau rassemblée dans un réservoir exhaussé s'en échappe à travers la pente d'un canal recourbé, dont la seconde branche l'aide à remonter au niveau du point d'où elle est partie. C'est un emploi simple et direct de la puissance d'équilibre.

Il suit de cette définition, que si la première branche du canal destiné à former un jet d'eau se sépare de la seconde, si elle ne fait pas avec cette seconde branche un canal unique et continu, le jaillissement devient impossible; il le devient également si des corps étrangers, tels que des sables, gênent ou arrêtent le mouvement de l'eau, soit dans la première branche, soit dans la seconde. Dans l'un et l'autre cas, l'eau, cessant de couler, reste immobile dans le réservoir.

Ces principes posés, suivons les conséquences. Si le jaillissement de Grenelle procède d'un mécanisme semblable à celui que nous venons de décrire, sa masse énorme, et la hauteur indéfinie qu'il cherche à atteindre dans l'atmosphère, indiquent, à son origine, un réservoir immense, toujours plein, été et hiver; car le jaillissement de Grenelle, bien différent de nos rivières et de nos fontaines, ne connaît pas de saisons. Ce réservoir, pour fournir à un écoulement si abondant, à une ascension si haute et si véhémente, doit être placé sur le sommet d'une haute montagne, telle que les Vosges, le Jura, d'où ses eaux coulent, par un canal souterrain, jusqu'à Paris, et non vaguement sous le sol entier de cette capitale, mais directement, exclusivement, jusque sous l'abattoir de Grenelle; il doit même aboutir au point précis occupé par le tube vertical de M. Mulot; car, à ce tube, par une rencontre fortuite bien merveilleuse, a dû s'adapter étroitement, sans lacunes, le tube descendu des Vosges ou du Jura; tout jet, avon-nous dit, exige une direction exclusive, continue dans un canal recourbé, essentiellement unique, de plus sans ruptures, sans embarras, et qui se ferme hermétiquement sur le liquide. Si, pendant sa route, le courant aqueux est brisé, éparpillé, l'eau, en supposant qu'elle arrive, peut couler encore sur les pentes qu'elle rencontre; mais quelque tube vertical qu'on lui présente, elle n'y monte pas.

Or, comment accepter l'idée que M. Mulot a précisément rencontré, à l'extrémité inférieure de son forage vertical, l'orifice également inférieur du canal souterrain, en sorte que ce forage, si profond, si difficile, si dispendieux, serait resté sans résultat, si M. Mulot l'avait pratiqué dans la cour des Invalides, ou seulement à quelques centimètres du point qu'il a choisi?

D'un autre côté, comment se représenter toute la partie de l'enveloppe terrestre située entre Paris et le Jura ou les Vosges, autrement que encombrée d'un nombre immense d'obstacles, dont la nature, la tensité, la position respective, sont indéfiniment variées, et qui, tous, sont entr'eux, dans l'état de contiguité? A-t-on jamais rencontré, dans les couches de cette enveloppe, les plus légers fragmens de tubes, de canaux?

« Suivant toute probabilité, dit M. Arago (compte-rendu, séance du 7 février), les eaux se dirigent vers l'ouverture inférieure du trou foré, par des rigoles nombreuses et étroites, par de véritables galeries, comme celles des mines.»

Mais lorsque, dans les mines, des galeries sont creusées par la main d'hommes, on a soin de les affermir par des étais. Sans cette précaution, elles s'effondreraient presque aussitôt qu'on les aurait formées, et il n'y aurait plus de rigoles.

D'un autre côté, que l'on rassemble en nappe, dans le fond d'une mine, toutes celles de ces rigoles qui viennent de points élevés, que l'on dresse ensuite, au centre de cette nappe, un tube vertical pleinement ouvert dans toute sa longueur, l'eau y entrera par l'orifice inférieur, s'y élèvera au niveau de la nappe, mais ne montera pas au-dessus.

C'est une expérience très-facile à répéter à la surface du sol: que, par exemple, au milieu d'une place publique, environnée de hautes maisons, on creuse un bassin vers lequel on dirige les eaux de tous les toits, et qu'un tube vertical soit dressé au centre de ce bassin; un jour de pluie il se remplira de toutes les eaux tombantes, et le tube en prendra sa part mais seulement jusqu'au niveau de l'eau du bassin. Si l'on veut obtenir un jet d'eau partiel, il faudra adapter à l'un des toits un tube recourbé, s'emparant, à plein canal, de toute l'eau versée par ce toit particulier. Cette eau parvenue au point de la courbure avec la force

l'action que la chute lui aura donnée, aura besoin de dépenser cette force, et pour cela remontera dans la seconde branche du tube continu, d'où elle j'aillira dans l'atmosphère juques vers la hauteur du toit qui l'aura projetée; tandis qu'à côté d'elle, les eaux des autres toits, libres à leur arrivée dans le bassin, n'auront eu besoin que de s'y étendre et de s'agiter quelques instans pour dépenser toute leur force d'action. On aura ainsi, sous un même regard, toute l'exécution des lois de l'hydraulique.

Enfin, comme, sur cette question si importante du jaillissement de Grenelle, il est nécessaire, avant de la résoudre, de détruire toutes les fausses hypothèses dont elle a éte le sujet, rappelons que tout jet d'eau devient impossible si, pour une cause quelconque, le mouvement du liquide cesse de s'exécuter avec la même vitesse dans les deux branches du tube continu.

Ainsi, l'eau de Grenelle, si le mécanisme de son ascension est le même que celui d'un jet d'eau, l'eau de Grenelle, qui monte si rapidement de dix sept cens pieds de profondeur, et jaillit au-dessus du sol avec tant de véhémence, l'eau de Grenelle coule nécessairement avec une véhémence semblable dans les canaux souterrains qui la conduisent; elle ne traverse donc pas, comme on le dit, d'immenses couches de sable, car son mouvement s'y réduirait à un suintement très-lent, très-difficile. Peu importerait la masse des eaux en travail de suintement; ce serait la Méditerranée tout entière, qu'elle n'en passerait pas plus vite, et qu'arrivé à l'orifice inférieur du tube placé par M Mulot, elle ne serait animée que d'un mouvement de tortue, tandis que, dans le sein de ce tube, et au dehors, c'est la rapidité de l'aigle qui est représentée par l'impétuosité du jaillissement Supposer que celui ci est alimenté par un suintement de la plus morne indolence, c'est poursuivre, en imagination, l'excès de l'impossible Jamais, sur une grande route, un paralytique ne tiendra pied à un coureur.

Rien ne saurait donc être plus certain: le jaillissement de Grenelle diffère essentiellement de ce que nous appelons un jet d'eau; sa source n'est point à la surface du globe, mais sous son enveloppe, et l'impulsion à laquelle il obéit a son siége, non-seulement sous l'excavation que M. Mulot a creusée, mais sous chaque point de toute la surface du sol de Paris, et du sol de toutes les plaines de France, de toutes les plaines de l'Europe, de toutes les plaines de tous les continens; car, sur chaque point de toute la surface de toutes les plaines, on pourrait pratiquer un puits artésien plus ou moins profond que celui de Grenelle; de même que, de chaque point de la surface de tout homme sain, bien constitué, on obtiendrait un jet de sang plus ou moins rapide, mais toujours perpendiculaire à cette surface même. L'eau intérieure est le sang du globe, et toute émission vitale se fait essentiellement dans le sens vertical.

On entrevoit maintenant l'étendue de l'horizon que le jaillissement de Grenelle découvre à notre intelligence. La cause immédiate de ce beau phénomène réside dans les entrailles de notre planète, et frappe sans cesse à tous les points de l'enveloppe terrestre pour les étendre, pour les projeter verticalement. Cette cause immédiate n'est donc autre chose que la force centrale du globe; c'est sa force d'expansion générale, celle qui, dès sa naissance, a formé, par soulèvement vertical, tous ses pics isolés, toutes ses chaînes de montagnes, celle qui, de temps à autre, soulève encore des plages considérables, et fait surgir des îles nouvelles, celle qui, en Islande, projette, à trois cents pieds de hauteur dans l'atmosphère, d'énormes colonnes d'eau douce, que, par conséquent, elle ne prend pas dans le sein des mers, celle qui ouvre les volcans, en fait jaillir des torrens de vapeur, de gaz, de cendres divisées, de laves brûlantes; celle qui, adoucie, modérée par la distance de son propre foyer, couvre nos plaines de végétaux, leur imprime en naissant, la station verticale, leur donne, ainsi qu'aux êtres d'organisation plus composée, le besoin vital d'une exhubérance jaillissante.....

..... Arrêtons-nous! c'est l'œuvre entière de l'expansion, c'est l'œuvre universelle qu'en ce moment nous aimerions à décrire; mais ici, à l'occasion du puits de Grenelle, nous ne devons considérer la force expansive qu'à son début, ou, plus exactement, comme nous l'avons dit, à son foyer. C'est au centre du globe qu'est condensé ce foyer d'une ardeur extrême; à mesure qu'il rayonne vers la surface son ardeur s'affaiblit; mais tout près de la surface, à la naissance du jaillissement, qu'elle énergie encore! C'est celle que manifesterait une immense machine à vapeur, faisant voler un grand convoi sur un chemin de fer, image insuffisante. Le poids de cent wagons égalerait-il celui d'une colonne d'eau de neuf pouces de diamètre, de dix sept cents pieds de hauteur? Et ces wagons portés sur la terre glisseraient à leur aise sur un plan horisontal. A Grenelle la colonne aqueuse ne porte que sur la force centrale; c'est verticalement qu'elle monte, c'est à s'élancer indéfiniment au-dessus de la surface qu'elle aspire par son impétuosité.

Quel spectacle pour notre imagination! à l'extrémité inférieure du puits de Grenelle bouillonne une effroyable locomotive, et c'est Pluton qui est le chauffeur!

Et maintenant revenons sur la terre. Que notre imagination suive de nouveau sur un chemin de fer la machine à vapeur, donnant à cent wagons le vol de l'hirondelle. Voilà que sur la route un léger éboulement tente d'altérer la vélocité du convoi. Aussitôt la force motrice entre en fureur; elle secoue impitoyablement le convoi tout entier; elle fait sauter un grand nombre de wagons; elle tue ou meurtrit bien des passagers. C'est plus d'une fatale expérience que je rappelle.

Le désastre récent du puits de Grenelle atteste une irritation semblable Nous allons apprendre comme elle a été provoquée.

Le 27 février de l'année dernière, M. Mulot, après huit ans d'une persévérance héroïque, obtint enfin le jaillissement. Pendant les huit premiers mois, il ne lui accorda pour saillie qu'un cylindre d'une faible hauteur qui l'épanouissait en cloche magnifique. Presque toute l'immense profondeur de l'excavation était revêtue d'un tube de tôle qui en affermissait les parois. Malheureusement, à l'instant où le forage allait se terminer, la sonde, n'ayant plus à traverser qu'une couche sans résistance, s'était enfoncée, de trois à quatre pieds, avec une brusquerie qui avait subitement appelé le jaillissement, sans laisser le temps d'achever le tubage. Il restait ainsi, autour et au-dessus de l'orifice inférieur, un espace découvert, donnant une explication naturelle de l'énorme quantité de matières hétérogènes dont l'eau était constamment accompagnée. Cette circonstance détermina M. Mulot a doubler intérieurement toute la longueur du tube de tôle par un second tube de cuivre prolongé de quelques pieds.

La fabrication de ce second tube dura trois ou quatre mois. Pendant cet intervalle plusieurs faits se prêtèrent à d'importantes observations. En premier lieu, jamais l'eau jaillissante ne fût claire, limpide; mais quelquefois, et, par intervalles de plusieurs jours, elle s'approchait de la limpidité, pour se montrer de nouveau, le lendemain, encombrée de matières divisées, noirâtres, d'un aspect semblable à celui des premiers dégorgemens de tout volcan qui s'apprête à faire une éruption soutenue.

En second lieu, le jaillissement fut plusieurs fois suspendu, une fois pendant neuf heures, d'autres fois pendant moins de temps; et toujours l'eau, à son retour, plus abondante, plus impétueuse, était chargée d'une plus grande quantité de corps hétérogènes. Cette intermittence, ainsi accompagnée de paroxismes, était encore un caractère volcanique.

Troisièmement, M. Mulot, ayant besoin de savoir, par approximation, à quelle hauteur le jet s'élèverait dans l'atmosphère, remplaça d'abord le premier cylindre par un tube de quarante pieds, que le jet saisit et domina de manière à retomber en cascade magnifique, mais sur le toit de l'atelier qu'il défonçait, détruisait; et lorsque le vent venait saisir cette colonne impétueuse, elle inondait la cour de l'abattoir. Il fallut supprimer le spectacle et rabaisser le torrent. M. Mulot essaya cependant encore de le développer; il lui présenta successivement deux nouveaux tubes qui portèrent sa hauteur à quatre-vingt-deux pieds, et d'où il jaillit avec tant de force, que M. Mulot le jugea capable d'accepter, sans en être embarrassé, une saillie de cent cinquante pieds.

Mais, point de limpidité encore; toujours l'alternative d'un effort dépurateur suivi d'un épais dégorgement de matières noirâtres. M. Mulot, ne comptant plus que sur son tube de cuivre pour obtenir la cessation d'une si fâcheuse circonstance, se détermina à le placer.

Vers les premiers jours de septembre commença cette opération, que la continuité du torrent ascendant rendit très-difficile et cruellement incommode pour les ouvriers; ils étaient inondés. Et l'eau jaillissait, non seulement par le nouveau tube, mais encore par l'espace annullaire qui le séparait du premier; espace très-étroit qui, pour cette raison, s'engorgeait rapidement des sables toujours mêlés à l'eau ascendante. Ainsi, la capacité du canal d'écoulement, déjà rétrécie par l'insertion laborieuse des premiers tubes de cuivre, se rétrécissait encore par l'engorgement graduel de l'espace annullaire.

Que serait-il résulté de ce progrès, si le jaillissement de Grenelle n'était qu'un jet d'eau alimenté par de hautes montagnes éloignées? Le retrécissement graduel du canal aurait diminué, mais par degrés toujours paisibles, la quantité d'eau jaillissante. Jamais de secousses dans les tubes, jamais de déformations. Des sables, en s'accumulant, ne mutilent pas des métaux; des roitelets, en se posant sur une montagne, ne la renversent ni ne l'écrasent. Si tout l'espace annulaire, et tout le tube intérieur, avaient fini par s'engorger, le jaillissement se serait tranquillement terminé, l'eau ne pouvant plus couler, serait resté immobile dans son réservoir du Jura ou des Vosges.

Mais, dans l'empire de Pluton, on n'a point cette patience; on ne souffre point la contradiction. Quelquefois seulement le maître s'endort, et alors, plus de bruit dans son palais ténébreux; plus de mouvement dans les masses qui la dominent; c'est un calme passager, précurseur de la tempête.

Vers les premiers jours d'octobre, il y eut une suspension de jaillissement, M. Mulot se hâta d'en profiter pour faire descendre le second tube à plus de trois cents mètres de profondeur; il désirait de pouvoir, avant le retour du torrent, garnir l'excavation tout entière. Mais le prince de la nuit ne dort jamais long-temps. Le 6 octobre, il se réveille, et, selon son habitude, avec un redoublement d'ardeur. Il visite son nouveau domaine; déjà le corps importun, que, la veille on s'était permis d'introduire, avait excité son humeur; et il trouve l'obstacle fortement augmenté! Il l'attaque, l'ébranle, le sécoue; irrité de sa résistance, il le frappe avec fureur. Et cet obstacle, ce n'est pas une masse lâche et molle; c'est un corps dur et rigide; c'est un long tube, du métal le plus élastique; contre les coups du tyran il se révolte, réagit; mais accablé par la force il succombe; ses derniers mouvemens sont de violentes convulsions.

Voilà tout l'effroyable mystère. Quiconque en a vu les témoignages, affirme que pour le produire, il a fallu un coup de foudre ou un coup de volcan. Or, pendant cette nuit du 6 octobre, aucun habitant de Paris n'a entendu la foudre, et les hôtes de l'abattoir ont dormi paisiblement.

Il a donc fallu arracher de sa caverne la malheureuse victime. Ce tube de cuivre, si beau de forme, si éclatant de couleur avant de descendre dans le gouffre, n'est plus qu'un cadavre impitoyablement broyé par le Dieu des enfers. Comment aller le dépecer, le ténailler, à une profondeur effrayante, à une profondeur de plus de deux fois la hauteur du Panthéon? Une telle opération semblait impossible, le courage, la persévérance, le génie mécanique de M. Mulot en ont vaincu la difficulté. Le tube primitif a été pleinement nettoyé, le jaillissement, rendu à toute sa liberté, a augmenté d'abondance; avant la tentative indiscrète, il versait deux mille litres d'eau par minute; aujourd'hui il en verse deux mille cinq cents. Un tel progrès séduit, entraine...

ANNONCES.

AVIS.

On est de passage en cette résidence avec une très belle et rare collection de Médailles, consistant en: 1° Toutes les copies des pierres gravées les plus rares des cabinets de Rome, Naples et Florence, en tout 900 pièces; 2° La collection complète des Rois de France, des Grands Hommes, le Parthenon et plusieurs Bas-Reliefs de grands maîtres.

Tous ces exemplaires sont d'une exécution achevée et dans un état de parfaite conservation.

S'adresser chez Mad. Gautier, Modiste, derrière la Grand'-Église.

4482.

La Clôture Définitive

et sans aucune remise,

DU DÉBALLAGE DE *F. CANONGETTE*,

Hôtel la Ville de Paris, Korte Houtstraat, *en cette résidence* [illegible]

aura lieu sous très-peu de jours. — On trouve encore à son Mag[illegible]

AVEC NOUVEAUX RABAIS RÉELS ET EXTRAORDINAIRES: [illegible]

PIERS, PLUMES, CRAYONS, CIRES, articles de *Fournitures* [illegible]

Bureaux, LIVRES DE TOUS GENRES, *Français*, *Anglais*, *Ital*[illegible]

Avec rabais de 20 à 80 pc. sur le cou[illegible]

44[illegible]

Cours des Fonds Publics.

BOURSE D'AMSTERDAM DU 18 MARS.

PAYS-BAS.	Int.	Cours du 17 mars.	Cours du 18 mars. Fluctuations de	à	Ferm[é]
Dette active	5	—	$101\frac{13}{16}$	$101\frac{7}{8}$	10[illegible]
d° d°	2½	$52\frac{1}{8}$	$52\frac{1}{4}$	$52\frac{3}{16}$	52[illegible]
d° différée		—	121/128	—	—
Billets de chance		—	$26\frac{1}{4}$	—	—
Syndicat	4½	—	$92\frac{7}{8}$	—	—
d°	3½	$76\frac{7}{8}$	$76\frac{7}{8}$	—	—
Société de Commerce	4½	$156\frac{7}{8}$	$156\frac{7}{8}$	—	—
d° nouvelle	4½	—	—	—	—
Emprunt de 1836	4	—	—	—	—
d° des Indes	5	—	$98\frac{15}{16}$	99	99
RUSSIE.					
Ob. Hope & C. 1798 & 1816	5	—	$105\frac{7}{8}$	—	—
d° d° 1828 & 1829	5	—	—	—	
Insc. au G. L.	6	—	—	—	
Certific. au d°	6	—	—	—	—
d° à Hambourg	5	—	—	—	—
d° à Londres 1822	5	—	—	—	—
d° inscript. 1831,33	5	—	$98\frac{1}{2}$	—	—
Emprunt de 1840	4	—	$88\frac{1}{2}$		—
PRUSSE.					
Oblig. à Londres 1830	4	—	—	—	—
Act. Lot. de 50 Rix	/	—	—	—	—
ESPAGNE.					
Perp. ém. Amsterdam	5	—	—	—	—
d° à Londres	3	—	—	—	—
Passive	5	—	$5\frac{3}{8}$	—	—
Dette différée à Paris		—	—	—	—
Deffered		—	—	—	—
Ardouin	5	$21\frac{5}{8}$	$21\frac{7}{8}$	$21\frac{15}{16}$	21[illegible]
AUTRICHE.					
Oblig. Goll. & Comp.	4	—	—	—	—
d° métalliques	5	—	$106\frac{3}{4}$	—	—
d° d°	2½	—	—	—	—
NAPLES.					
Certif. à Amsterdam	5	—	—	—	—
d° à Naples	5		—	—	—
d° à Londres	5	—	—	—	—
DANEMARCK.					
Obl. à Londres	3		—	—	—
ANGLETERRE.					
Cons. Ann.	3	—	—	—	—
FRANCE. Inscr. au G. L.	3		—	—	—
POLOGNE. Act. 1835	/		—		—
BRESIL. Cons. Ann.	5	68	$68\frac{1}{4}$	$68\frac{1}{2}$	—
MEXIQUE. d° d°	5	—	—	—	—
COLOMBIE emp. 1824	6	—	—	—	—
PÉROU. d° d°	6	—	—	—	—
PORTUGAL.					
Oblig. à Londres	3	—	—	—	—

BOURSE DE PARIS DU 17 MARS.

FRANCE.	Int.	Cours du 16 mars.	Cours du 17 mars. Fluctuations de	à	Ferm[é]
Cinq pour cent		117 50	117 60	117 65	117[illegible]
Trois pour cent		80 65	80 70	—	80[illegible]
ESPAGNE.					
Emprunt Ardouin		$25\frac{1}{2}$	$25\frac{1}{2}$	—	25[illegible]
Anc. différée s. int.		—	—	—	—
Nouv. diff. d.		—	$12\frac{1}{4}$	—	—
Passive		—	$5\frac{3}{8}$	—	—
NAPLES.					
Certificats Falconet		106 20	106 25	—	—
PAYS-BAS.					
$2\frac{1}{2}$ pour cent		—	$53\frac{1}{2}$	—	—
BELGIQUE.					
Dette active	5	—	$105\frac{1}{2}$	—	—
Dito	3	—	72 50	—	—
Banque belge		—	810 00	—	—
ÉTATS-UNIS.					
Obl. de la Banque		—	—	—	—
Ech. oct. 1841 et oct 1842. (Jouiss. du 15 oct. 1840.		—	—	—	—
Ville de New-York, j. janvier 1841	5	—	—	-	—
État de New-York, j. octobre 1840	5	—	—	—	—
État d'Ohio, j. avr. 1841	6	—	—	—	—

BOURSE DE VIENNE DU 11 MARS.

Métalliques, 5 %	$107\frac{1}{2}$	Lots de 1834	[illegible]
Dito, 4 %	$100\frac{5}{8}$	Actions de la Banque	[illegible]
Dito 3 %	—		

BOURSE D'ANVERS DU 18 MARS.

	Int.	
Metalliques	5	110
Naples	5	—
Ardouin	5	22
Dette différée, anc.		—
Dito nouv.		—
Passive	5	5 [illegible]/4
Lots de Hesse		25

Cours après la Bourse ($2\frac{3}{4}$ heures):

Ardouin $21\frac{15}{16}$

Idem, Primes fin du mois $22\frac{1}{4}$ dont $\frac{1}{4}$.

Le prix de l'abonnement est de 26 florins par an ou 7 florins par trimestre pour La Haye, et de 30 florins par an ou 8 florins par trimestre pour les autres villes du ro[yaume]. On s'abonne au bureau *Petit Marché-aux-Herbes*, section E., N° 370, ainsi que chez tous les libraires et directeurs de postes du royaume. M. Auguste de Vigny, directeur de l'O[ffice de] Correspondance, a Paris, rue des *Filles-St.-Thomas* (*Place de la Bourse*), n° 5, est seul chargé des *Abonnemens* et *Annonces* pour la France.

IMPRIMERIE DE A. D. SCHINKEL.